

**E. MACRON CONFIRME LA NECESSITE D'UN FINANCEMENT
NOUVEAU DE L'AIDE AUX PERSONNES AGEES**

A quelques jours d'intervalle, E. MACRON s'est à nouveau exprimé ce dimanche sur la situation de l'aide aux personnes âgées fragilisées.

Faisant le constat que la France n'a « pas d'autre choix », le Président de la République a confirmé la nécessité de construire un financement nouveau pris en charge par la « collectivité nationale » et d'investir dans un secteur économique d'avenir pour notre pays.

L'AD-PA se réjouit des annonces d'E. MACRON et de l'engagement pris de "poser les bases" d'un "financement pérenne" de l'aide à l'autonomie pour une présentation fin 2018 / début 2019.

L'AD-PA attend donc de pouvoir porter ses propositions pour un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie dans le cadre d'une réelle réflexion sur le regard que porte notre société sur le vieillissement et d'un large débat politique sur l'ensemble de l'aide aux personnes âgées, en établissement comme à domicile.

En effet, le Président de la République a évoqué la création d'une seconde journée de solidarité comme piste possible pouvant dégager 1,5 Milliards d'euros.

Pour autant, l'AD-PA rappelle que pour réellement améliorer l'accompagnement quotidien de nos aînés, le soutien apporté aux familles et les conditions de travail des salariés, il convient de créer un financement acceptable pour l'ensemble de la société de l'ordre de 10 milliards d'euros tel qu'envisagé par le Conseil Economique Social et Environnemental en 2011.

Pour tout contact
P. CHAMPVERT
R. GIZOLME
Tel : 01.55.12.17.29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées